

# 43e dimanche

112. Q. Que m'ordonne le neuvième commandement?

A. De ne pas porter de faux témoignage  
contre quiconque<sup>1</sup>;  
de ne pas tordre les paroles de quiconque;  
de n'être ni médisant, ni calomniateur<sup>2</sup>,  
de ne pas aider à la condamnation inconsidérée  
de quelqu'un sans qu'il ait été entendu<sup>3</sup>;  
mais d'éviter tout mensonge et toute tromperie  
comme autant d'œuvres du Diable lui-même,  
afin d'éviter la terrible colère de Dieu<sup>4</sup>.  
Soit en justice, soit en toute autre occasion,  
je dois aimer la vérité<sup>5</sup>,  
la dire et la confesser sincèrement<sup>6</sup>.  
Enfin, je dois, de tout mon pouvoir,  
soutenir l'honneur  
et préserver la réputation de mon prochain<sup>7</sup>.

1. Prov. 19:5,9; Prov. 21:28.
2. Ps. 15:2-3; Rom. 1:29-30.
3. Matt. 7:1-2; Luc 6:37; Jean 7:24,51.
4. Lévit. 19:11-12; Prov. 12:22; Prov. 13:5; Jean 8:44;  
Apoc. 21:8.
5. 1 Cor. 13:6.
6. Éph. 4:25; Col. 4:6.
7. 1 Pi. 3:8-9; 1 Pi. 4:8.